Image not found or type unknown

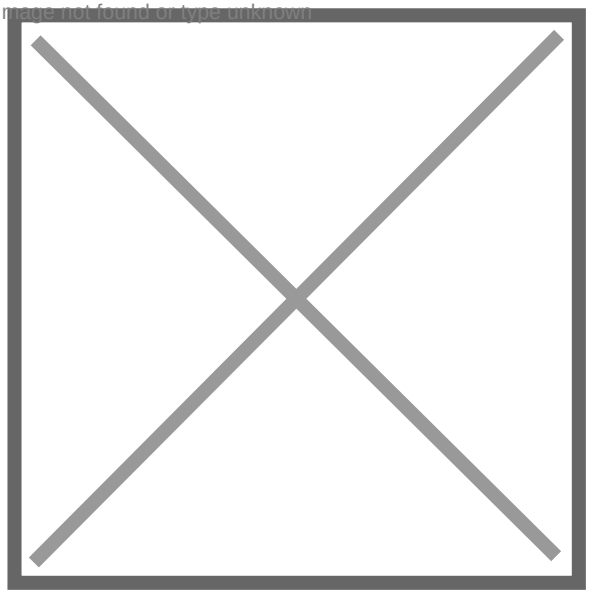

Indemnité judiciaire et fiscalité

Par **curmic**, le **20/11/2012** à **14:39**

Je préside une association de 30 copropriétaires qui a coordonné une action en justice collective pour diverses malfaçons dans la construction de nos logements. En cours de procédure il nous a été alloué une provision payée par nos adversaires. Nous avons consigné cette somme sur un compte sur livret, producteur d'intérêts.La procédure est enfin achevée et nous allons redistribuer à chacun des copropriétaires 1/30 ème du montant de ce compte, capital et intérêts cumulés. Quelle est la situation fiscale de cette opération pour chacun d'eux?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés